

COUP

100 JOURS
18/07

d'accélérateur sur la privatisation des autoroutes

LA
MESURE

Le 18 juillet, le gouvernement décide de privatiser les autoroutes

Le gouvernement a annoncé en plein été sa volonté de privatiser totalement les sociétés d'autoroutes et mis en vente les parts qu'il détenait dans Autoroutes Paris-Rhin-Rhône, Société des autoroutes du Nord et de l'Est de la France et Autoroutes du Sud de la France. Cette décision a été prise alors même que la loi impose à l'Etat d'obtenir l'accord du Parlement pour privatiser une entreprise dont il possède plus de 50 % du capital.

Ce choix est incohérent avec les décisions prise jusqu'alors par Robien. Il prive de ressources l'Agence de financement des infrastructures de transports dont le financement reposait sur les dividendes des sociétés d'autoroutes.

LE
DANGER

Le sacrifice de l'avenir

La droite brade le patrimoine national pour boucler les fins de mois. Cette décision est un calcul à courte vue, destiné à cacher les résultats économiques désastreux du gouvernement.

Elle représente une grave menace de dégradation des programmes d'infrastructures de transports nécessaires : avec cette privatisation, la droite va priver la France de 35 milliards d'euros de dividendes dans les 25 prochaines années, pour ne percevoir que 12 milliards d'euros au plus maintenant. Au final, cette opération représente quelque 23 milliards en moins pour le financement d'infrastructures de transports.

Cette décision est catastrophique pour l'avenir du pays en matière de transports et de développement durable. Elle est lourde de menaces pour les usagers qui doivent déjà supporter l'explosion du prix des carburants.

LE PS
PROPOSE

Une alternative globale en matière de transports

La question des transports et des déplacements de voyageurs et de marchandises constitue un enjeu majeur pour notre société. Elle appelle une réponse forte de l'État, et non un abandon de ses responsabilités.



Pour les socialistes, les priorités sont claires : il faut aujourd'hui donner partout la priorité aux modes de transports respectueux de l'environnement et de la qualité de la vie, c'est-à-dire les transports collectifs urbains, le transport de marchandises par le rail et les voies d'eau, et le TGV pour les longues distances.

Cent jours de Villepin : un mauvais coup par semaine